



Analyse des besoins en éco-responsabilité en Languedoc-Roussillon

Résultats de l'étude menée par la Direction Régionale de l'ADEME et le cabinet CAP ECO SPHERE



Rappel du contexte

Le questionnaire «Analyse des besoins en éco-responsabilité en LR», première étape de préparation du projet d'évaluation de la maturité des démarches d'éco-responsabilité et d'analyse des besoins a obtenu 97 réponses, soit la quasi-moitié des 198 destinataires.

Administré par l'ADEME, il a été adressé en mars 2010 à différents publics connus de ses services pour leur engagement dans une démarche d'éco-responsabilité, parmi lesquels on trouve principalement des entreprises, des collectivités et des établissements tertiaires.

Pour rappel, l'éco-responsabilité est définie dans ce questionnaire comme la démarche environnementale appliquée au fonctionnement administratif de votre structure, que vous soyez société de service, de production de biens ou collectivité territoriale.

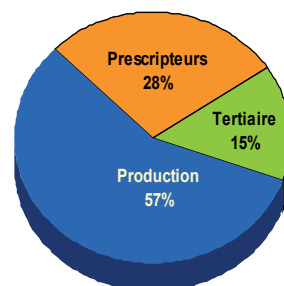
La conception du questionnaire permettait également de collecter les informations relatives aux mesures d'éco-responsabilité appliquées aux activités « cœur de métier » de vos organisations.

L'analyse des réponses nous aide à orienter la nouvelle politique d'accompagnement de l'ADEME pour favoriser la diffusion des pratiques éco-responsables.

Merci aux répondants à ce premier volet de l'enquête.

Vos structures réparties en 3 catégories :

- Production 57 % (industries, établissement de santé, viticulture,...)
- Prescripteurs 28 % (Conseillers, Conseils Généraux et Conseil Régional, agglomérations, collectivités, territoires, fédérations professionnelles,...)
- Activités tertiaires 15 % (Enseignement, banque, assurances,...)



La maturité des démarches

Pour 82 % des enquêtés, la démarche est déjà engagée. Ceci s'explique du fait que le questionnaire est diffusé auprès d'organisations ayant sollicité l'ADEME pour la mise en œuvre de ce type de démarches.

La direction impulse les projets pour 2/3 des cas. Dans la majorité des démarches, des chefs de projets sont nommés mais seule la moitié possède un comité de pilotage.

Pour 47 % des démarches intégrant un comité de pilotage, les résultats des mesures engagées sont mesurés contre seulement 26 % lorsqu'il n'y en a pas.

La réalisation d'un diagnostic favorise également la pérennisation des démarches car pour 90 % des structures l'ayant fait, des indicateurs de suivi sont utilisés contre seulement 30 % chez les autres.

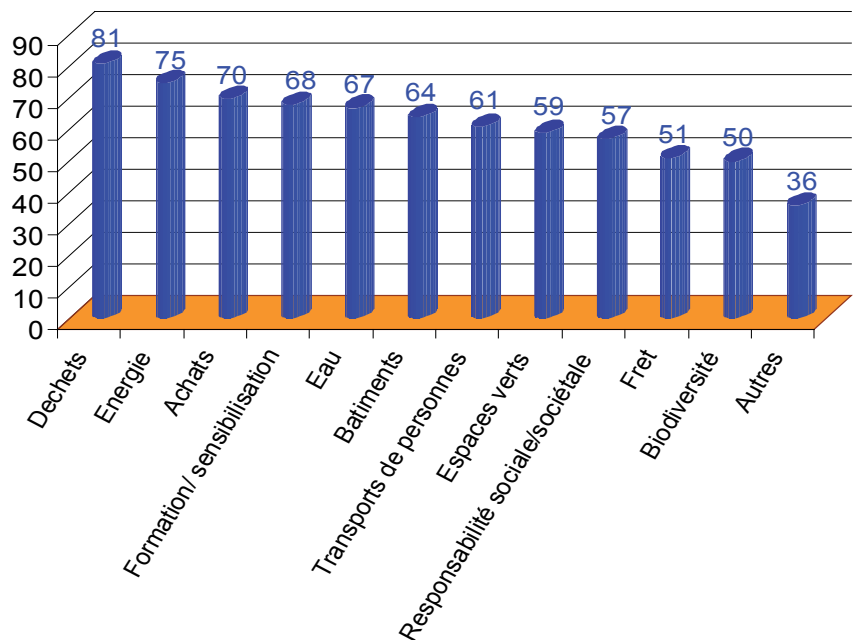
Les thématiques privilégiées

Les cinq thématiques majeures que vous développez sont les déchets, l'énergie, les achats, l'eau et la formation.

Suivent les bâtiments, la responsabilité sociale, les déplacements et les espaces verts.

Le fret, la biodiversité et quelques autres thématiques ne concernent que 10 à 17 % des réponses. Le critère de hiérarchisation privilégié dans l'élaboration de vos plans d'actions est le rapport efficacité, temps et investissement nécessaire.

La deuxième motivation de choix correspond au besoin de mise en conformité. L'image de l'entreprise est évoquée à plusieurs reprises.



L'élaboration des plans d'actions

Le manque de temps est le frein majeur que vous évoquez, la difficulté de mobiliser l'ensemble du personnel ou des directions dispersées est également souligné. Enfin le coût des mesures envisagées est jugé parfois trop onéreux.

La mise en oeuvre

Seules 16 % des réponses indiquent un manque de satisfaction dans la mise en oeuvre des projets d'éco-responsabilité. Vos difficultés se situent majoritairement durant les phases de mise en oeuvre des actions, de choix d'indicateurs et de pérennisation de la démarche.

Les premières étapes, lancement, diagnostic et élaboration du plan d'actions se révèlent moins problématiques.

La difficulté pour agir sur les comportements et l'intégration de l'ensemble du personnel est un frein récurrent.

Dans une moindre mesure, vous dénoncez le manque d'allocation de budget.

Les sources d'informations, les types d'accompagnements privilégiés

Les sources d'informations que vous plébiscitez sont par ordre décroissant, les sites Internet thématiques, les ressources institutionnelles et enfin les documents thématiques spécialisés.

Pour la méthode, l'échange de bonnes pratiques et les réunions d'informations thématiques recueillent la majorité de vos suffrages, cette tendance confirme l'attente de solutions concrètes à mettre en oeuvre rapidement.

Pour répondre au manque de temps, l'aide d'un téléconseiller apportant un soutien rapide et efficace est évoquée à plusieurs reprises.

Les thématiques à développer

- Vous évoquez prioritairement le besoin d'accompagnement **methodologique** pour le bon déroulement de vos démarches.
- Une aide relative à maîtrise des **consommations** est également exprimée par plus de la moitié d'entre vous. Les impacts économiques de ces mesures expliquent l'engouement pour cette thématique.
- C'est ensuite la **sensibilisation** qui retient l'attention.

Pistes d'actions 2010 :

Ateliers techniques, portail régional de «bonnes pratiques», sélection de guides méthodologiques et techniques opérationnels, proposition de formations actions, transferts de listes de référencement d'entreprises d'insertion par prestation...

Pour en savoir plus :

- Site ADEME : [documents téléchargeables](#)
- [Guide du bureau éco-responsable](#)
- Site du Ministère des Finances : [guides spécifiques par type d'achat](#) (papier, meubles, entretien...)
- Site du Ministère de l'Ecologie (MEEDM) : [administration éco-responsable](#)

Et aussi, pour plus d'éco-responsabilité lors des manifestations que vous accompagnez et/ou réalisez : l'outil internet ADERE (Auto-Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Evénements), mis au point avec l'ANAé, la Fondation Nicolas Hulot, Méludi Nature, Mountain Riders, l'UFOLEP et l'ADEME : www.evenementresponsable.fr